



ARCH'I GRIMPE 2022

RENCONTRE INTERCLUBS D'ESCALADE DE LA POSSESSION 12^{ème} Edition

Le club « Montagne Réunion » organise le **dimanche 20 mars 2022** sur la structure artificielle d'escalade (SAE) du Complexe Sportif Daniel Narcisse, lieu-dit Moulin Joli à La Possession, la 12^e édition de la rencontre **interclubs de difficulté** ouverte à tous les licenciés FFME des catégories benjamin à master.

**Inscriptions avant le vendredi 18 mars 2022 - 20h
sur la plate forme helloasso (paiement en ligne)**

Participation de **10 €** par grimpeur avec 1 tee-shirt offert

Pointage le jour de la compétition

Les inscriptions le jour même seront possibles selon le nombre de participants (12 € par chèque ou liquide avec l'appoint si vous n'êtes PAS préinscrit),

*Tee-shirt en vente libre pour la modique somme de **10 €** (sous réserve de disponibilité).*

Chaque grimpeur devra être licencié FFME :

Licence club, licence découverte, ou présenter un justificatif d'assurance FFME.

Pour faciliter les inscriptions, les présidents de club sont invités à nous envoyer leur listing de licenciés de l'année 2021-2022

REPAS

Buvette sur place (avec sandwichs, boissons, crêpes, gâteaux.....)

TIMING PRÉVISIONNEL

- 7h45 : Ouverture échauffement et **inscriptions jeunes** (attention salle de pan inexistante)
- 8h30 : Briefing jeunes compétiteurs
- 8h45 : **Début compétition jeunes** (benjamins/minimes/cadets)
- 11h45 : Fin compétition jeunes
- 11h50 – 13h : Pause Repas
- 13h00 : Ouverture échauffement et **inscriptions adultes** (attention salle de pan inexistante)
- 13h20 : Résultats jeunes
- 13h30 : Briefing compétiteurs adultes
- 13h45 : **Début compétition adultes** (juniors/seniors/vétérans/masters)
- 16h45 : Fin compétition adultes
- 17h20 : Résultats adultes / Résultats clubs

PRINCIPE

- Les grimpeurs ont **3 heures** pour essayer un maximum de **6 voies en tête (JOKER inclus)**.
 - ✓ 8h45-11h45 : Benjamins/Minimes/Cadets.
 - ✓ 13h45-16h45 : Juniors/Seniors/Vétérans/Masters.
- Ces voies sont choisies par les grimpeurs le jour de la compétition, au regard des plans de voies.
- **Une voie ne peut être essayée qu'une seule fois. Pas de 2^e essai sauf si c'est votre JOKER.**
- Toute tentative dans une voie doit être notée sur votre feuille.
- Pour chaque voie essayée, obligatoirement en tête, une chute entraîne l'arrêt de la tentative et le retour au sol du grimpeur (interdiction de travailler les pas).
- De la même façon, toute faute de prise (prise ou appui non autorisé) ou toute faute de mousquetonnage (**il est obligatoire de clipper toutes les dégaines !**) entraîne l'arrêt de la tentative.
- Le jugement se fait sur la dernière prise tenue 2 secondes (prise touchée = prise non valorisée). Les autres grimpeurs font office de juges. Deux juges du club organisateur interviennent au besoin.
- **Le classement est réalisé sur les 5 meilleures performances.**
- **Le principe du « JOKER » :**
 - ✓ Chaque compétiteur n'a droit qu'à UN SEUL JOKER.
 - ✓ Vous pouvez donc grimper **6 voies différentes** **ou** faire **un 2^e essai dans une des 5 voies** que vous avez déjà essayées. Dans le deuxième cas, vous gardez le meilleur des 2 essais.
 - ✓ Si vous avez grimpé 6 voies différentes, il faut rayer sur votre fiche le résultat le plus faible.
- Il est fort souhaitable que chaque grimpeur, commençant une tentative, s'assure d'avoir au minimum un « juge » d'un club différent du sien.
- Un plan de voies est établi pour chaque voie avec une correspondance Prise/Points/Catégorie.
- Il faudra faire la queue pour grimper certaines voies. Nous vous demandons de bien respecter les files d'attente, aux emplacements prévus à cet effet. Pour des raisons évidentes de sécurité, **ne pas stationner au pied des voies, ni dans le périmètre de chute des grimpeurs.**
- **Le port du tee-shirt est obligatoire (règlement intérieur du gymnase)... !!**

CLASSEMENT

- Le classement se fait sur les 5 meilleures performances :
 - **Classements clubs :**
 - Club Jeunes : classement sur les 5 meilleurs grimpeurs des catégories benjamin à cadet
 - Club Adultes : classement sur les 5 meilleurs grimpeurs des catégories junior à master
 - Club général : classement sur les 5 meilleurs grimpeurs, toutes catégories confondues
 - **Classements individuels :**
 - Scratch Catégories : classement individuel par catégorie
 - Scratch Jeunes : classement individuel des catégories benjamin à cadet, confondues
 - Scratch Adultes : classement individuel des catégories junior à master, confondues
 - Scratch général : classement individuel toutes catégories confondues
- Les voies sont ouvertes par prises de couleurs et/ou par marquages au scotch.
- Niveau des voies : de 5a à 7C (ou 8A).

SÉCURITÉ

- Les grimpeurs s'assurent entre eux.
- **TOUS LES GRIMPEURS DOIVENT SAVOIR GRIMPER ET ASSURER EN TETE.**
A défaut, les personnes concernées pourront être interdites d'assurance, voir exclues de la compétition pour des raisons de sécurité.
- Encordement sur les 2 pontets du baudrier.
- Assurance huit rapide proscrit.
- **Seul nœud autorisé : huit avec nœud d'arrêt obligatoire.**
- Il est obligatoire de clipper toutes les dégaines de la voie grimpee.
- **Chaque club devra amener une corde de 25 m pour 4 grimpeurs.**
- Les clubs sont responsables du matériel de leurs pratiquants et de l'usage qu'ils en font (baudrier, système d'assurance autobloquant etc..).
- Le club « Montagne Réunion » en tant qu'organisateur, se réserve le droit d'interdire l'usage de certains matériels.
- Il est interdit de stationner au pied des voies ou dans le périmètre de chute des grimpeurs.

DEROULEMENT

- **Amener un stylo par grimpeur.**
- Des juges de plateau (2 à 4) surveilleront le bon déroulement de la compétition (assurance, etc) et pourront éventuellement contrôler ponctuellement le décompte des points.
- Cette compétition amicale est basée sur l'auto-évaluation et le fair-play, nous demandons donc à tous les grimpeurs d'être le plus juste dans leur jugement.
- Le jugement (signature de chaque résultat) doit être effectué par un grimpeur d'un club différent.
- **Aucun matériel ne sera prêté par le club « Montagne Réunion ».**
- **La salle de pan est inexistante, prévoir un échauffement spécifique adapté... !**
- En arrivant, chaque grimpeur doit passer au secrétariat de la compétition pour la confirmation et le paiement de son inscription, la remise de sa fiche de résultats et d'un tee-shirt compétiteur.
- Le club organisateur se réserve le droit de modifier certains points du présent règlement, en fonction des conditions logistiques et du nombre de participants.

CESSIONS DU DROIT A L'IMAGE

Par son inscription à la compétition interclubs Arch'i Grimpe, tout participant accepte expressément, à titre gracieux, d'être filmé et photographié par les membres et représentants du club organisateur et autorise, toujours à titre gracieux, le club Montagne Réunion à utiliser, reproduire et adapter les images et photographies le représentant, pour tous supports de communication interne, externe, institutionnelle ou relations presse, susceptible d'être diffusés par tout moyen et notamment par une publication sur internet, sur le site de Montagne Réunion et sur les sites concernés par l'actualité de l'escalade.

Tout grimpeur se réserve néanmoins le droit de signaler qu'il souhaite supprimer l'une des photos ou image vidéos le représentant, dont il ne souhaiterait pas une diffusion publique.

Ces dispositions relatives au droit à l'image valent pour les participants adultes comme pour les participants mineurs, l'inscription de ces derniers étant subordonnées à l'acceptation expresse de leurs représentants légaux.

CATEGORIES

- Age et catégorie : la compétition est ouverte aux catégories benjamin (12-13 ans), minime (14-15 ans), cadet (16-17 ans), junior (18-19 ans), senior (20-34 ans), vétéran (35-54 ans) et master (55 ans et plus).
- Sur demande préalable conjointe de son représentant légal et de son entraîneur, et par dérogation exceptionnelle accordée par le club organisateur, un jeune de la catégorie poussin (10-11 ans) pourra être admis à concourir en catégorie benjamin, à la condition expresse de maîtriser parfaitement la grimpe et l'assurage en tête. L'assurage du poussin participant doit être obligatoire effectué par un adulte accompagnateur.
- Dans l'esprit « interclubs » et par souci d'équité, les participants des catégories vétéran ou master récemment classés lors de compétitions de niveau régional ou nation concourent automatiquement et obligatoirement dans la catégorie senior.
De même, les participants des catégories cadet ou junior récemment classés lors de compétitions de niveau national peuvent être invités à concourir dans la catégorie senior.
La catégorie d'inscription relève alors de la seule décision du comité organisateur.
- Tableau de correspondance cotation/points/catégories (pour info, modifications possibles) :

	1500 pts	1400 pts	1200 pts	1000 pts	800 pts	600 pts	500 pts	400 pts	300 pts	200 pts
BF	7a > 8a	6c	6b	6a	5c	5b	5a			
BG/MF/ Master F	7b > 8a	7a	6c	6b	6a	5c	5b	5a		
MG/CF/ Master H Vétéran F	7c-8a	7b	7a	6c	6b	6a	5c	5b	5a	
CG/JF/SF/ Vétéran H	8a	7c	7b	7a	6c	6b	6a	5c	5b	5a
JS/SG		8a	7c	7b	7a	6c	6b	6a	5c	5b

NB : La colonne 1400 points pourra être supprimée.

En espérant vous voir nombreux à cette rencontre amicale...

L'équipe d'organisation de MR